

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

N° 98 (2017)

Autorisation de voirie - Sté DUBOST RESEAUX TP de Saint Florentin (89) Implantation d'un poteau et pose d'un coffret - 720, Rue de la Moisson

Le Maire de la Commune de Châtillon-sur-Loire,

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux Droits et Libertés des Collectivités locales, complétée et modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi n°83-8 du 7 janvier 1983,

Vu les articles L 2213.1 et 2213.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - 4ème partie - signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 modifiée et complétée,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-25, R 417-1, R 417-9, R 417-10, R 417-11 et R 417-12,

Vu la demande présentée par l'entreprise DUBOST RESEAUX TP de St Florentin (89600) représentée par Monsieur PETIT Thierry,

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer l'ordre et la sécurité publics pendant des travaux de raccordement électrique sis 720, Rue de la Moisson,

ARRETE

ARTICLE 1er : L'entreprise DUBOST RESEAUX TP de Saint Florentin (89) est autorisée à effectuer des travaux d'extension du réseau électrique aérien avec implantation d'un poteau en béton et pose d'un coffret pour son client M. COQUILLET sis, 720, Rue de la Moisson et ce à compter du Lundi 4 Décembre 2017.

ARTICLE II : Le stationnement est interdit aux abords du chantier et la circulation est alternée manuellement dans cette partie de la Rue de la Moisson pour les besoins des travaux.

ARTICLE III : La signalisation est mise en place par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE IV : Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- la société DUBOST RESEAUX TP
- aux Services Techniques
- la Gendarmerie
- au Chef de Centre des Sapeurs Pompiers
- au Garde-Champêtre

Fait à Châtillon sur Loire, le 24 Octobre 2017

Le Maire,

E. RAT

Acte certifié exécutoire compte-tenu
de sa publication le : 25/10/2017
ou de sa notification le :
Le Maire,

E. RAT

